INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Chaudière-Appalaches

Québec

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Mario Ringuette
Gaétane Dubé	Stéphanie Uhde

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2015*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Cheryl Triplett, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2015
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement 3
Aires protégées 3
Compte des terres 4

Démographie 8

Conditions de vie 11
Mesure du faible revenu 11
Revenu médian des familles 12

Marché du travail 14
Région administrative 14
MRC 16

Comptes économiques 18
Produit intérieur brut 18
Revenu disponible par habitant 21

Permis de bâtir 24

Secteur manufacturier 27

Santé 30

Éducation 31
Taux de diplomation aux études collégiales 31
Nombre de diplômés au baccalauréat 33

Science, technologie et innovation 36

Culture et communications 39

Concepts et définitions 41

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de Chaudière-Appalaches couvre une superficie en terre ferme de 15 073 km². Elle est composée de dix municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, Les Appalaches et Lotbinière, et regroupe 136 municipalités.

1.1 Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Chaudière-Appalaches se trouvent, en totalité ou en partie, 135 aires protégées. Elles couvrent 432 km², soit 2,7 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Chaudière-Appalaches est constituée de 99 habitats fauniques contribuant à la protection de 296 km², dont 87 en aires de concentration d'oiseaux aquatiques (221 km²). La région compte aussi 74 km² du parc national du Québec de Frontenac, dont l'autre partie est située dans la région de l'Estrie.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016[1]. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de Chaudière-Appalaches analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel[2]. Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches[3]. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3e et 4e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).
2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).
3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de Chaudière-Appalaches, la région a été couverte à 100 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de Chaudière-Appalaches, l'année de référence est 2003.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE[4], sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section *Concepts et définitions*, à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du *Panorama des régions* (p. 27 à 31).

Selon les données du 4e inventaire écoforestier, effectué en 2003 dans le cas de Chaudière-Appalaches, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 63,6 % du territoire de la région est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes et, dans une moindre mesure, des forêts de conifères et des forêts de feuillus (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 7,6 % du territoire de Chaudière-Appalaches, dont 5,4 % de type boisé et 2,2 % de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 19,5 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 3e rang de toutes les régions du Québec, après la Montérégie et le Centre-du-Québec, pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles[5], comptent pour 2,8 % du territoire de Chaudière-Appalaches.

Enfin, dans la région de Chaudière-Appalaches, 6,5 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.
5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Chaudière-Appalaches, 2003, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Chaudière-Appalaches (2003)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	45 869	2,8	681 930	1,2
Terres agricoles	314 762	19,5	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	87 258	5,4	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	34 736	2,2	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	104 638	6,5	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	262 376	16,3	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	241 080	14,9	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	521 809	32,4	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	236	0,0	307 457	0,5
Total[1]	**1 612 763**	**100,0**	**56 041 817**	**100,0**

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section *Coup d'œil*, à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de Chaudière-Appalaches donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ[6]. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). *Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote* Institut de la statistique du Québec, 99 p.

United Nations, European Union, Food and Agriculture Organization of the United Nations, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development et The World Bank (2014). *System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework*, 346 p.

Uhde, Stéphanie, Guillaume Marchand, Sophie Brehain et Richard Barbeau (2010). *Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec*. Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'environnement sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1

Couverture terrestre, selon le 4e inventaire écoforestier, Chaudière-Appalaches (2003)

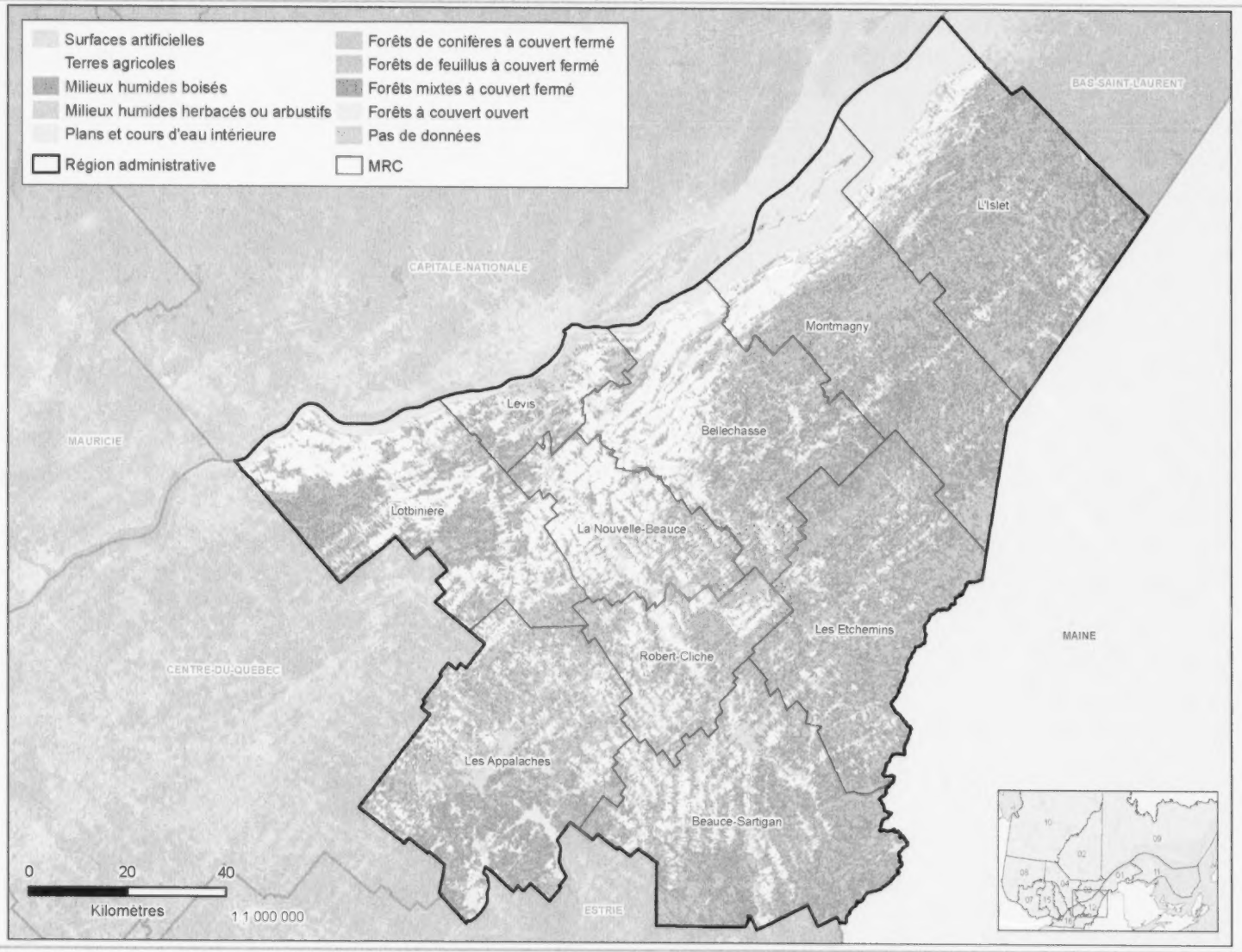

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Chaudière-Appalaches comptait 419 800 habitants au 1er juillet 2014, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 7e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, tout juste derrière Laval et devant l'Outaouais. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 5,3 %.

En 2014, un peu plus du tiers (34 %) de la population de la région, soit 142 900 personnes, réside dans la MRC de Lévis, qui recouvre la municipalité du même nom. Les MRC les plus populeuses sont ensuite Beauce-Sartigan (12 %) et Les Appalaches (10 %). Viennent ensuite dans l'ordre les MRC de La Nouvelle-Beauce, Bellechasse, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche, L'Islet et Les Etchemins, qui représentent chacune entre 4 % et 9 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2014p	2001-2006	2006-2011	2011-2014p	2001	2014p
	n				pour 1 000			%	
L'Islet	19 726	18 956	18 609	18 363	– 8,0	– 3,7	– 4,4	5,0	4,4
Montmagny	23 864	23 296	23 052	22 701	– 4,8	– 2,1	– 5,1	6,1	5,4
Bellechasse	33 991	33 700	35 627	36 587	– 1,7	11,1	8,9	8,7	8,7
Lévis	124 524	131 498	140 137	142 887	10,9	12,7	6,5	31,9	34,0
La Nouvelle-Beauce	31 296	31 799	35 473	36 692	3,2	21,8	11,3	8,0	8,7
Robert-Cliche	19 147	18 935	19 422	19 412	– 2,2	5,1	– 0,2	4,9	4,6
Les Etchemins	18 069	17 676	17 338	16 850	– 4,4	– 3,9	– 9,5	4,6	4,0
Beauce-Sartigan	48 837	50 095	51 505	52 418	5,1	5,6	5,9	12,5	12,5
Les Appalaches	44 045	43 527	43 342	42 962	– 2,4	– 0,9	– 2,9	11,3	10,2
Lotbinière	27 357	27 651	29 922	30 883	2,1	15,8	10,5	7,0	7,4
Chaudière-Appalaches	**390 856**	**397 133**	**414 427**	**419 755**	**3,2**	**8,5**	**4,3**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 214 672**	**6,3**	**9,6**	**8,5**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2014.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de Chaudière-Appalaches a connu une croissance annuelle de 4,3 pour mille en moyenne entre 2011 et 2014. La région continue de croître plus faiblement que l'ensemble du Québec, dont le taux d'accroissement annuel moyen est de 8,5 pour mille. Comme dans la plupart des régions du Québec, le rythme de croissance de Chaudière-Appalaches s'est ralenti en regard de la période 2006-2011. Il demeure néanmoins supérieur à ce qu'il était au début des années 2000. Entre 2006 et 2011, son taux était de 8,5 pour mille, tandis qu'il était de 3,2 pour mille entre 2001 et 2006.

À l'échelle des MRC, les données provisoires de 2011 à 2014 indiquent que La Nouvelle-Beauce et Lotbinière affichent les taux d'accroissement annuels moyens les plus élevés, soit respectivement 11,3 et 10,5 pour mille. Ces MRC arrivent en tête de leur région pour une deuxième période consécutive. Elles sont suivies de Bellechasse (8,9 pour mille), Lévis (6,5 pour mille) et Beauce-Sartigan (5,9 pour mille). Robert-Cliche (– 0,2 pour mille) connaît pour sa part une quasi-stabilité de ses effectifs. Les quatre autres MRC de la région continuent de voir leur population diminuer. La baisse la plus marquée en 2011-2014 s'observe dans Les Etchemins (– 9,5 pour mille). Son déclin est d'ailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC du Québec.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – de ChaudièreAppalaches (43,8 ans) surpasse celui de l'ensemble du Québec (41,8 ans). Toutes proportions gardées, la région compte légèrement plus de personnes âgées de 65 ans et plus (18,6 %) que la moyenne québécoise (17,1 %), et une part comparable de jeunes de moins de 20 ans (21,2 % contre 20,9 %). En contrepartie, la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est un peu moins élevée dans la région (60,3 %) qu'à l'échelle du Québec (62,0 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
L'Islet	18 363	3 321	10 792	4 250	100,0	18,1	58,8	23,1	50,6
Montmagny	22 701	4 082	13 037	5 582	100,0	18,0	57,4	24,6	50,1
Bellechasse	36 587	7 797	21 665	7 125	100,0	21,3	59,2	19,5	44,2
Lévis	142 887	31 670	88 691	22 526	100,0	22,2	62,1	15,8	41,2
La Nouvelle-Beauce	36 692	8 603	22 468	5 621	100,0	23,4	61,2	15,3	39,5
Robert-Cliche	19 412	4 347	11 255	3 810	100,0	22,4	58,0	19,6	43,5
Les Etchemins	16 850	3 193	9 776	3 881	100,0	18,9	58,0	23,0	49,5
Beauce-Sartigan	52 418	11 517	32 011	8 890	100,0	22,0	61,1	17,0	42,4
Les Appalaches	42 962	7 552	24 573	10 837	100,0	17,6	57,2	25,2	50,9
Lotbinière	30 883	6 814	18 677	5 392	100,0	22,1	60,5	17,5	41,7
Chaudière-Appalaches	**419 755**	**88 896**	**252 945**	**77 914**	**100,0**	**21,2**	**60,3**	**18,6**	**43,8**
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**1 716 773**	**5 091 980**	**1 405 919**	**100,0**	**20,9**	**62,0**	**17,1**	**41,8**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Avec une proportion de personnes de 65 ans et plus inférieure à 16 % en 2014, La Nouvelle-Beauce et Lévis apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. L'âge médian y est respectivement de 39,5 et 41,2 ans, les plus bas de la région. De plus, La Nouvelle-Beauce se démarque par la proportion de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée (23,4 %), tandis que Lévis compte la plus importante population d'âge actif (62,1 %). À l'opposé, la MRC des Appalaches est la plus âgée, avec un âge médian de 50,9 ans, suivie de près par L'Islet, Montmagny et Les Etchemins, dont l'âge médian dépasse 49 ans. Dans ces quatre MRC, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Dans les autres MRC, l'âge médian varie entre 42 et 44 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de Chaudière-Appalaches, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 211 500 hommes contre 208 300 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus.

Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Soulignons que Lotbinière affiche une proportion d'hommes chez les 20-64 ans parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
L'Islet	1 710	1 611	5 637	5 155	1 995	2 255	9 342	9 021
Montmagny	2 110	1 972	6 711	6 326	2 605	2 977	11 426	11 275
Bellechasse	3 969	3 828	11 394	10 271	3 426	3 699	18 789	17 798
Lévis	16 030	15 640	44 351	44 340	10 165	12 361	70 546	72 341
La Nouvelle-Beauce	4 301	4 302	11 812	10 656	2 631	2 990	18 744	17 948
Robert-Cliche	2 261	2 086	5 939	5 316	1 766	2 044	9 966	9 446
Les Etchemins	1 651	1 542	5 158	4 618	1 847	2 034	8 656	8 194
Beauce-Sartigan	5 892	5 625	16 606	15 405	4 024	4 866	26 522	25 896
Les Appalaches	3 949	3 603	12 645	11 928	4 896	5 941	21 490	21 472
Lotbinière	3 499	3 315	9 914	8 763	2 573	2 819	15 986	14 897
Chaudière-Appalaches	**45 372**	**43 524**	**130 167**	**122 778**	**35 928**	**41 986**	**211 467**	**208 288**
Ensemble du Québec	**876 663**	**840 110**	**2 577 389**	**2 514 591**	**627 117**	**778 802**	**4 081 169**	**4 133 503**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Chaudière-Appalaches (3,9 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (3,9 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,6 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans Les Appalaches que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (5,9 %). À l'inverse, la MRC de Lévis affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,8 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Lotbinière (– 2,4 points), Les Etchemins (– 2,3 points), L'Islet (– 2,2 points), Les Appalaches (– 2,1 points), Beauce-Sartigan (– 2,0 points), Montmagny (– 2,0 points), Robert-Cliche (– 1,9 point), Bellechasse (– 1,8 point), La Nouvelle-Beauce (– 1,7 point), Lévis (– 0,8 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
	%					points de pourcentage
L'Islet	6,9	6,2	5,8	5,2	4,7	– 2,2
Montmagny	7,7	8,3	7,0	6,1	5,7	– 2,0
Bellechasse	5,3	4,9	4,2	3,8	3,6	– 1,8
Lévis	3,5	3,5	3,3	3,0	2,8	– 0,8
La Nouvelle-Beauce	4,7	4,2	3,7	3,8	3,0	– 1,7
Robert-Cliche	6,2	6,1	5,0	4,4	4,3	– 1,9
Les Etchemins	7,5	7,3	6,3	6,1	5,2	– 2,3
Beauce-Sartigan	6,6	6,6	5,8	5,3	4,6	– 2,0
Les Appalaches	8,0	7,6	7,0	6,4	5,9	– 2,1
Lotbinière	6,4	6,2	5,9	5,2	4,0	– 2,4
Chaudière-Appalaches	**5,5**	**5,4**	**4,8**	**4,4**	**3,9**	**– 1,6**
Ensemble du Québec	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**– 1,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 6,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (15,4 %) que pour les couples (2,4 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (15,4 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 4 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,2 point pour les couples. C'est le territoire supralocal Les Appalaches qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (22,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lévis (11,4 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 4 650 familles à faible revenu, dont 2 090 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 6 410 en 2008 à 4 750 en 2012, soit une diminution de 25,9 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 0,6 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**5,5**	**5,4**	**4,8**	**4,4**	**3,9**	**– 1,6**
Famille comptant un couple	**3,7**	**3,4**	**3,0**	**2,7**	**2,4**	**– 1,2**
Sans enfants	4,6	4,2	3,7	3,3	2,8	– 1,7
Avec 1 enfant	2,8	2,6	2,5	2,3	2,2	– 0,5
Avec 2 enfants	2,2	2,3	1,9	1,5	1,5	– 0,7
Avec 3 enfants et plus	4,2	4,0	3,4	3,1	2,7	– 1,5
Famille monoparentale	**19,4**	**19,8**	**18,5**	**17,1**	**15,4**	**– 4,0**
Avec 1 enfant	16,7	17,3	16,1	15,2	13,6	– 3,2
Avec 2 enfants	21,1	21,4	20,3	18,3	16,3	– 4,9
Avec 3 enfants et plus	33,6	33,9	30,7	27,6	25,4	– 8,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants[1], augmente de 1,9 % dans la région de Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que toutes les MRC de la région profitent d'une croissance réelle : L'Islet (+ 2,8 %), Les Appalaches (+ 2,6 %), Montmagny (+ 2,5 %), Lévis (+ 1,8 %), Robert-Cliche (+ 1,7 %), Beauce-Sartigan (+ 1,7 %), Bellechasse (+ 1,7 %), Lotbinière (+ 1,6 %), Les Etchemins (+ 1,5 %), La Nouvelle-Beauce (+ 1,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 72 820 $, comparativement à 70 480 $ au Québec. En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Bellechasse (71 310 $), Lévis (86 950 $), La Nouvelle-Beauce (75 890 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
L'Islet	60 492	62 170	2,8
Montmagny	60 216	61 730	2,5
Bellechasse	70 091	71 310	1,7
Lévis	85 397	86 950	1,8
La Nouvelle-Beauce	74 788	75 890	1,5
Robert-Cliche	65 444	66 540	1,7
Les Etchemins	58 736	59 610	1,5
Beauce-Sartigan	66 353	67 480	1,7
Les Appalaches	58 940	60 450	2,6
Lotbinière	67 262	68 310	1,6
Chaudière-Appalaches	71 428	72 820	**1,9**
Ensemble du Québec	**69 611**	**70 480**	**1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (42 990 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (66 140 $). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 4,2 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,4 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	**65 199**	**66 140**	**1,4**
Sans enfants	51 588	52 440	1,7
Avec 1 enfant	73 419	74 510	1,5
Avec 2 enfants	83 008	84 510	1,8
Avec 3 enfants et plus	85 101	86 310	1,4
Famille monoparentale	**41 244**	**42 990**	**4,2**
Avec 1 enfant	39 937	41 420	3,7
Avec 2 enfants	43 214	45 350	4,9
Avec 3 enfants et plus	45 583	46 650	2,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication *Information sur la population active*, section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

Entre 2002-2004 et 2012-2014, 17 900 emplois s'ajoutent à la région de Chaudière-Appalaches. En moyenne au cours des trois dernières années, on y compte 220 400 emplois. Malgré cette progression, le taux d'emploi bouge peu au cours de la période. Ce dernier reste toutefois supérieur à celui de l'ensemble du Québec (63,5 % contre 59,9 %).

Entre le début et la fin de la période étudiée, l'emploi à temps plein (+ 8,7 %) et à temps partiel (+ 9,7 %) progressent[1]. Ces hausses similaires font en sorte que la part de l'emploi à temps partiel ne varie pas; elle s'élève en moyenne à 17,9 % en 2012-2014.

La croissance de l'emploi entre 2002-2004 et 2012-2014 se concentre chez les femmes (+ 16 300), chez les personnes de 30 ans et plus (+ 21 900) et dans le secteur des services (+ 22 300).

Au cours de la période étudiée, il y a 15 800 personnes de plus dans la population active; le taux d'activité s'établit en moyenne à 66,9 % en 2012-2014. Ce dernier reste supérieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). En outre, le taux de chômage recule de 1,4 point à 5,1 % et demeure statistiquement inférieur à celui du Québec (7,7 %).

1. Données non présentées.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
			k		
Population active	216,4	232,3	15,9 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	202,5	220,4	17,9 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	166,5	180,9	14,4 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	35,9	39,4	3,5 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	55,3	51,3	– 4,0	939,3	981,7
30 ans et plus	147,2	169,1	21,9 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	113,7	115,3	1,6	1 942,7	2 107,2
Femmes	88,7	105,0	16,3 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	76,4	72,0	– 4,4	924,7	872,9
Secteur des services	126,0	148,3	22,3 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	14,0	11,9	– 2,1 †	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	68,1	66,9	– 1,2	65,8 ††	64,8 ††
Taux de chômage	6,5	5,1	– 1,4 †	8,8 ††	7,7 ††
Taux d'emploi	63,7	63,5	– 0,2	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	17,7	17,9	0,2	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5%.
†† Variation significative au seuil de 5% entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 176 192 dans Chaudière-Appalaches en 2013, en hausse de 0,6 % par rapport à 2012. À l'échelle des territoires supralocaux, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des dix MRC que compte la région, sept ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2013. Les MRC de Bellechasse (+ 2,3 %), de Lotbinière (+ 1,8 %), de La Nouvelle-Beauce (+ 1,4 %) et de Montmagny (+ 1,2 %) sont, toutefois, les seules à connaître une croissance supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,8 %). En revanche, trois MRC subissent une diminution du nombre de travailleurs. Le repli le plus important est observé dans Les Etchemins; le nombre de travailleurs baisse de 1,1 % en 2013, ce qui contraste avec la hausse de 0,6 % enregistrée un an plus tôt. Notons que la baisse dans Les Etchemins touche davantage les femmes que les hommes.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît légèrement dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Robert-Cliche où il se contracte de 0,2 point de pourcentage. Pour une douzième année consécutive, soit depuis le début de la série chronologique, la MRC de Lévis présente le taux de travailleurs le plus élevé de Chaudière-Appalaches, soit 82,4 %. Elle est suivie à ce chapitre par La Nouvelle-Beauce (82,3 %), Lotbinière (80,2 %), Bellechasse (79,8 %), Robert-Cliche (78,2 %) et Beauce-Sartigan (77,4 %) seuls autres territoires supralocaux à afficher un taux de travailleurs supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (76,2 %). À l'opposé, le taux de travailleurs le plus faible est enregistré, encore une fois, dans la MRC des Appalaches (71,0 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de Chaudière-Appalaches. C'est dans Les Etchemins que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,7 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. L'écart le plus faible est observé dans Lévis (4,3 points). Fait à noter, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper depuis 2006 dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Dans Chaudière-Appalaches, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru de 3,0 % en 2013 pour s'établir à 39 423 $. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Les Etchemins (+ 4,2 %), tandis que la plus faible est relevée dans Les Appalaches (+ 1,8 %).

En 2013, la MRC Lévis continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 46 384 $, suivie de loin par celles de La Nouvelle-Beauce (39 159 $) et de Bellechasse (38 289 $). À l'autre bout du spectre, les MRC des Appalaches (34 107 $) et des Etchemins (34 690 $) demeurent celles qui présentent le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes demeure supérieur à celui des femmes. C'est dans Les Etchemins que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 37,5 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de L'Islet (31,0 %) et de Beauce-Sartigan (31,0 %). C'est dans Montmagny (21,0 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013[p]	Variation 2013/2012	2012	2013[p]	Écart 2013/2012	2012	2013[p]	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	$		%
L'Islet	7 192	7 144	– 0,7	74,3	74,6	0,3	33 590	34 713	3,3
Hommes	3 960	3 924	– 0,9	78,4	78,7	0,3	38 828	40 171	3,5
Femmes	3 232	3 220	– 0,4	69,9	70,2	0,3	26 849	27 728	3,3
Montmagny	8 711	8 816	1,2	73,1	74,7	1,6	34 551	35 829	3,7
Hommes	4 665	4 704	0,8	76,7	78,1	1,4	37 885	39 189	3,4
Femmes	4 046	4 112	1,6	69,3	71,1	1,8	30 127	30 943	2,7
Bellechasse	15 322	15 670	2,3	78,8	79,8	1,0	36 982	38 289	3,5
Hommes	8 331	8 491	1,9	81,9	82,6	0,7	41 298	42 432	2,7
Femmes	6 991	7 179	2,7	75,4	76,9	1,5	31 439	33 226	5,7
Lévis	63 754	63 856	0,2	82,0	82,4	0,4	45 039	46 384	3,0
Hommes	32 415	32 472	0,2	84,3	84,6	0,3	51 748	53 070	2,6
Femmes	31 339	31 384	0,1	79,8	80,3	0,5	39 205	40 634	3,6
La Nouvelle-Beauce	16 055	16 282	1,4	81,9	82,3	0,4	38 182	39 159	2,6
Hommes	8 600	8 726	1,5	84,2	84,6	0,4	43 404	44 688	3,0
Femmes	7 455	7 556	1,4	79,4	79,9	0,5	31 844	32 802	3,0
Robert-Cliche	7 809	7 770	– 0,5	78,4	78,2	– 0,2	34 291	35 160	2,5
Hommes	4 286	4 255	– 0,7	81,9	81,9	0,0	38 992	40 236	3,2
Femmes	3 523	3 515	– 0,2	74,5	74,0	– 0,5	27 428	28 421	3,6
Les Etchemins	6 317	6 248	– 1,1	71,0	71,2	0,2	33 280	34 690	4,2
Hommes	3 528	3 514	– 0,4	75,4	75,8	0,4	39 306	40 526	3,1
Femmes	2 789	2 734	– 2,0	66,2	66,1	– 0,1	23 744	25 327	6,7
Beauce-Sartigan	21 511	21 549	0,2	77,3	77,4	0,1	35 077	36 243	3,3
Hommes	11 612	11 577	– 0,3	80,9	80,7	– 0,2	40 896	41 758	2,1
Femmes	9 899	9 972	0,7	73,5	73,9	0,4	27 385	28 830	5,3
Les Appalaches	15 374	15 457	0,5	69,7	71,0	1,3	33 513	34 107	1,8
Hommes	8 212	8 292	1,0	72,5	73,9	1,4	37 831	38 462	1,7
Femmes	7 162	7 165	0,0	66,8	67,9	1,1	27 751	28 333	2,1
Lotbinière	13 166	13 400	1,8	79,5	80,2	0,7	34 836	35 787	2,7
Hommes	7 160	7 300	2,0	82,1	82,7	0,6	40 232	41 068	2,1
Femmes	6 006	6 100	1,6	76,6	77,5	0,9	28 307	29 350	3,7
Chaudière-Appalaches	**175 211**	**176 192**	**0,6**	**78,3**	**78,9**	**0,6**	**38 293**	**39 423**	**3,0**
Hommes	92 769	93 255	0,5	81,2	81,6	0,4	43 249	44 340	2,5
Femmes	82 442	82 937	0,6	75,4	76,1	0,7	32 587	33 769	3,6
Ensemble du Québec	**3 291 535**	**3 318 744**	**0,8**	**75,8**	**76,2**	**0,4**	**39 117**	**40 221**	**2,8**
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative de Chaudière-Appalaches s'élève à 15,3 G$ en 2013, ce qui constitue 4,6 % de l'ensemble de l'économie québécoise. Il s'agit de la cinquième plus grande part après Montréal, la Montérégie, la Capitale-Nationale et les Laurentides.

La région de Chaudière-Appalaches présente une hausse de 2,4 % relativement à l'année précédente. Entre les années 2007 à 2013, son PIB enregistre une croissance annuelle moyenne de 2,6 %, soit un taux qui se rapproche de celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,8 %).

Produit intérieur brut par industrie

Près de 40 % du PIB de Chaudière-Appalaches découle des industries productrices de biens, dont la production égale 6,1 G$ en 2013. À l'exception des trois régions minières, Chaudière-Appalaches représente la région la plus orientée vers les industries du secteur des biens. À titre comparatif, dans l'ensemble des régions administratives, la part du secteur des biens tourne autour de 27 % dans l'économie. En 2013, ce secteur augmente de 2,3 % dans Chaudière-Appalaches et le secteur des services s'accroît de 2,4 %.

La hausse du secteur des biens (+ 2,3 %) s'explique par la croissance de la construction (+ 17,0 %) et de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (+ 3,9 %), amoindrie par la baisse de la fabrication (– 2,2 %). En particulier, dans les ressources naturelles, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière augmente de 15,2 %, ce qui porte son taux de croissance annuel moyen au cours des six dernières années à 2,7 %. L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage, une autre base économique régionale, voit sa production s'accroître de 2,7 % en 2013. La fabrication, qui occupe le quart du PIB régional, est frappée d'une décroissance à la suite d'un bond de 25,1 % en 2012. Cette industrie est très sensible à la santé économique et varie beaucoup d'année en année. Ses principales bases économiques affichent tant des hausses (fabrication de produits en bois : + 18,1 % et fabrication d'aliments : + 0,8 %) que des baisses (fabrication de produits en plastique et en caoutchouc : – 4,5 %, fabrication de produits métalliques : – 3,8 % et fabrication de machines : – 3,5 %). Toutefois, ces cinq sous-secteurs de la fabrication diminuent annuellement en moyenne depuis 2007. L'industrie de la fabrication de machines (– 3,9 %) et celle des produits en bois (– 3,8 %) présentent les plus fortes diminutions annuelles moyennes.

Le secteur des services se porte plutôt bien en 2013 : seule l'industrie de l'information et culturelle fléchit (– 0,2 %). Les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 6,5 %) et l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 5,9 %) sont les industries qui augmentent le plus, suivies des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 3,3 %) et des autres services, sauf les administrations publiques (+ 3,3 %). L'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale voit sa production croître de 2,9 % et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, une base économique de Chaudière-Appalaches, de 2,7 %. Les services d'enseignement augmentent de 2,1 %, tandis que le commerce de gros et le commerce de détail affichent tous deux une hausse de 1,7 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Chaudière-Appalaches, 2007, 2012 et 2013

	2007[r]	2012[er]	2013[e]	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k$			%		
Ensemble des industries	**13 112 766**	**14 969 729**	**15 323 235**	**100,0**	**2,6**	**2,4**
Secteur de production de biens	**5 429 782**	**5 976 667**	**6 112 010**	**39,9**	**2,0**	**2,3**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	607 969	607 861	631 464	4,1	0,6	3,9
Cultures agricoles et élevage	514 409	509 094	522 975	3,4	0,3	2,7
Foresterie et exploitation forestière	59 277	60 287	69 450	0,5	2,7	15,2
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	54 419	19 117	18 177	0,1	– 16,7	– 4,9
Services publics	x	207 592	210 919	1,4	...	1,6
Construction	x	1 160 714	1 358 188	8,9	...	17,0
Fabrication	3 856 883	3 981 382	3 893 263	25,4	0,2	– 2,2
Fabrication d'aliments	501 985	485 435	489 311	3,2	– 0,4	0,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	26 266	19 384	17 822	0,1	– 6,3	– 8,1
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	483 570	325 002	383 880	2,5	– 3,8	18,1
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	289 064	284 701	271 976	1,8	– 1,0	– 4,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	324 656	319 583	307 299	2,0	– 0,9	– 3,8
Fabrication de machines	204 322	166 874	161 034	1,1	– 3,9	– 3,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	22 203	20 265	0,1	...	– 8,7
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	291 517	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**7 682 984**	**8 993 062**	**9 211 225**	**60,1**	**3,1**	**2,4**
Commerce de gros	580 661	657 843	669 178	4,4	2,4	1,7
Commerce de détail	782 899	880 576	895 635	5,8	2,3	1,7
Transport et entreposage	567 076	543 994	555 724	3,6	– 0,3	2,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	165 859	171 245	170 850	1,1	0,5	– 0,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 369 071	2 891 336	2 968 323	19,4	3,8	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	299 689	448 021	462 836	3,0	7,5	3,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	185 208	236 212	251 645	1,6	5,2	6,5
Services d'enseignement	722 148	815 135	832 191	5,4	2,4	2,1
Soins de santé et assistance sociale	923 221	1 115 011	1 147 366	7,5	3,7	2,9
Arts, spectacles et loisirs	53 677	55 847	59 163	0,4	1,6	5,9
Hébergement et services de restauration	352 065	328 172	331 930	2,2	– 1,0	1,1
Autres services, sauf les administrations publiques	223 745	258 276	266 765	1,7	3,0	3,3
Administrations publiques	457 665	591 394	599 621	3,9	4,6	1,4

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative de Chaudière-Appalaches affiche un PIB par habitant de 36 647 $ en 2013, soit une augmentation de 1,9 % relativement à l'année précédente. Ce taux est plus élevé que celui pour l'ensemble du Québec (+ 0,4 %), où le PIB par habitant se chiffre à 41 322 $. Enfin, en ce qui concerne cet indicateur, Chaudière-Appalaches figure au septième rang parmi les régions administratives du Québec.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

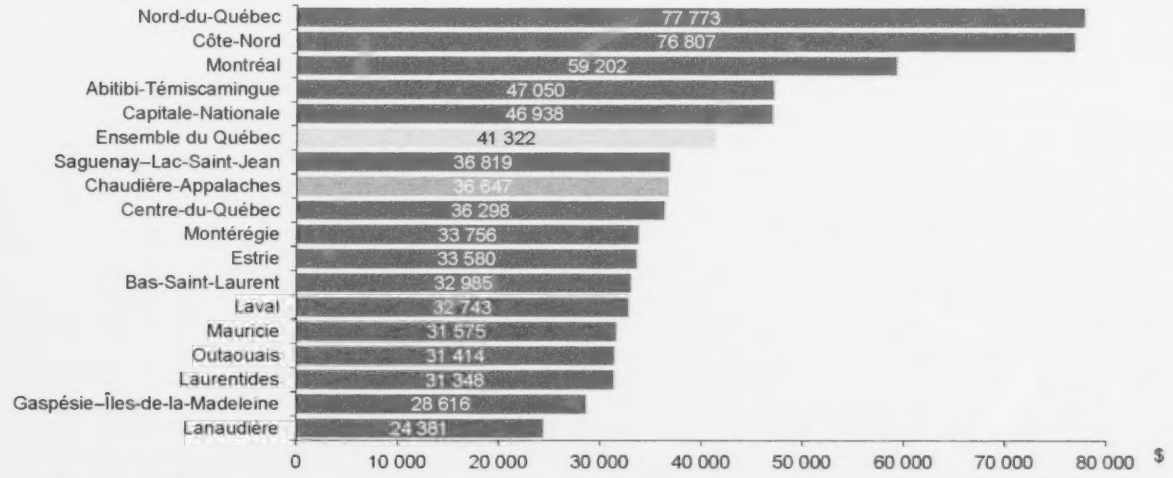

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 4,9 % en 2012, le revenu disponible par habitant de Chaudière-Appalaches croît avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,1 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et au repli marqué du revenu net de la propriété. Néanmoins, la région affiche, pour une quatrième année consécutive, un taux de croissance supérieur à celui observé au Québec.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Chaudière-Appalaches, 2009-2013

	2009r	2010r	2011r	2012r	2013p
	$/hab.				
Chaudière-Appalaches					
Rémunération des salariés	20 312	20 888	21 642	22 623	23 184
Revenu mixte net	2 714	2 744	2 779	2 865	2 935
Revenu agricole net	277	255	183	227	191
Revenu non agricole net	1 369	1 371	1 412	1 375	1 397
Revenu des loyers des ménages	1 069	1 119	1 184	1 262	1 347
Revenu net de la propriété	2 524	2 455	2 505	2 770	2 511
Égal :					
Revenu primaire	**25 550**	**26 087**	**26 926**	**28 257**	**28 631**
Plus :					
Transferts courants reçus	**5 358**	**5 461**	**5 534**	**5 828**	**5 974**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	56	60	60	60	60
Des administrations publiques	5 295	5 395	5 468	5 762	5 908
Administration fédérale	2 470	2 511	2 531	2 607	2 648
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	276	279	274	270	273
Prestation universelle pour la garde d'enfants	78	79	80	80	80
Prestations d'assurance-emploi	553	529	470	454	426
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 272	1 316	1 394	1 486	1 549
Transferts divers et autres	290	308	313	317	321
Administration provinciale	1 562	1 548	1 545	1 670	1 700
Indemnisations des accidentés du travail	231	228	227	227	227
Prestations d'assurance parentale	239	246	250	251	263
Aide sociale	244	240	238	233	227
Transferts divers	849	834	830	959	982
Administrations autochtones	–	–	–	–	–
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 264	1 335	1 391	1 486	1 560
Des non-résidents	7	6	6	6	6
Moins:					
Transferts courants payés	**7 329**	**7 702**	**8 059**	**8 499**	**8 737**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	203	214	218	215	217
Aux administrations publiques	7 114	7 476	7 829	8 271	8 507
Impôts directs des particuliers	4 283	4 442	4 762	5 034	5 136
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 286	2 450	2 470	2 630	2 740
Autres transferts courants aux administrations publiques	544	584	598	608	632
Aux non-résidents	12	11	12	12	12
Égal :					
Revenu disponible	**23 579**	**23 846**	**24 401**	**25 587**	**25 868**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec un revenu disponible de 25 868 $ par habitant en 2013, Chaudière-Appalaches se classe au onzième rang parmi les 17 régions administratives, devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean (25 069 $), mais tout juste derrière le Nord-du-Québec (25 895 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible par habitant s'établit à 26 774 $ par habitant, soit 906 $ de plus qu'en Chaudière-Appalaches.

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse des revenus primaires, soit ceux que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelés revenus de marché). Cela dit, l'écart entre Chaudière-Appalaches et la province au chapitre des revenus primaires tend à se rétrécir au cours des dernières années.

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre Chaudière-Appalaches et le Québec serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 5 900 $ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 $ au Québec. Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ, du Régime de pensions du Canada (RPC) et de la Sécurité de la vieillesse occupent une proportion de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 8,2 % en 2009 à 9,0 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

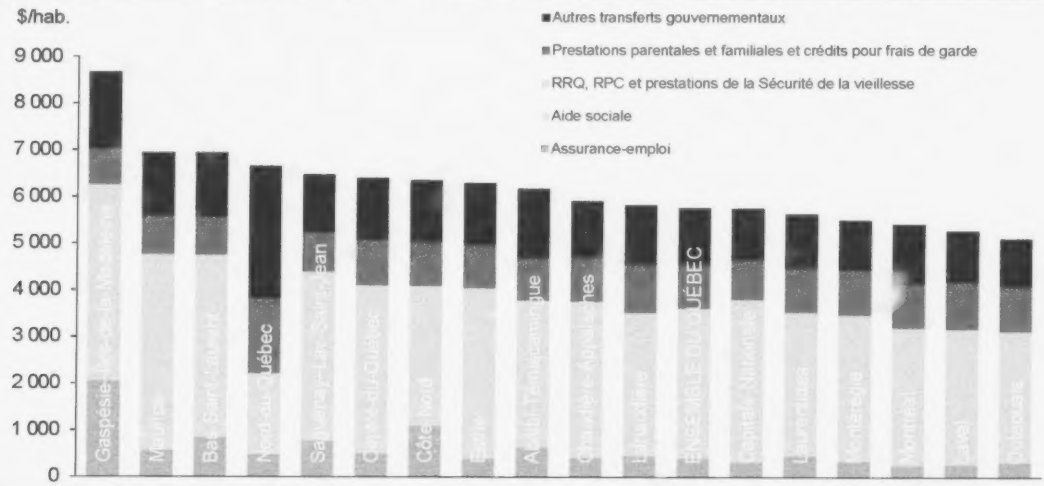

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2013, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2012 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan, où il recule de 2,7 %, en raison principalement de la baisse marquée du revenu net de la propriété. La MRC de Bellechasse (+ 3,5 %) se distingue en enregistrant la plus forte croissance de la région, stimulée par l'augmentation importante de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété.

Les disparités de revenu demeurent relativement fortes au sein de la région de Chaudière-Appalaches, notamment entre les territoires supralocaux situés à proximité de Québec, comme Lévis (29 532 $) et La Nouvelle-Beauce (25 930 $) et les MRC plus éloignées, telles que Les Etchemins (21 358 $), L'Islet (22 058 $) et Les Appalaches (22 500 $). Le faible niveau de revenu dans ces trois dernières MRC est attribuable notamment à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

D'ailleurs, les résidents de la MRC des Appalaches sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 300 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est à Lévis (5 178 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009r	2010r	2011r	2012r	2013p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	$/hab.					%	
L'Islet	19 935	20 404	20 572	21 567	22 058	2,3	2,6
Montmagny	20 601	20 968	21 670	22 710	23 238	2,3	3,1
Bellechasse	22 633	23 060	23 687	24 750	25 617	3,5	3,1
Lévis	27 190	27 275	28 057	29 145	29 532	1,3	2,1
La Nouvelle-Beauce	24 034	24 062	24 470	25 866	25 930	0,2	1,9
Robert-Cliche	21 451	21 330	21 862	23 323	22 694	– 2,7	1,4
Les Etchemins	18 872	19 250	19 301	20 628	21 358	3,5	3,1
Beauce-Sartigan	22 384	22 952	23 383	25 191	24 500	– 2,7	2,3
Les Appalaches	20 550	20 653	21 083	21 819	22 500	3,1	2,3
Lotbinière	22 665	23 446	23 687	24 612	24 975	1,5	2,5
Chaudière-Appalaches	**23 579**	**23 846**	**24 401**	**25 587**	**25 868**	**1,1**	**2,3**
Ensemble du Québec	**24 638**	**24 914**	**25 668**	**26 539**	**26 774**	**0,9**	**2,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Chaudière-Appalaches atteint 776,9 M$ en 2014, en hausse de 14,0 % par rapport à 2013. La croissance s'observe dans les secteurs résidentiel (+ 5,1 %), commercial (+ 55,0 %) et industriel (+ 52,8 %), alors que le secteur institutionnel est en baisse (– 23,9 %).

Figure 6.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Chaudière-Appalaches, 1998 à 2014

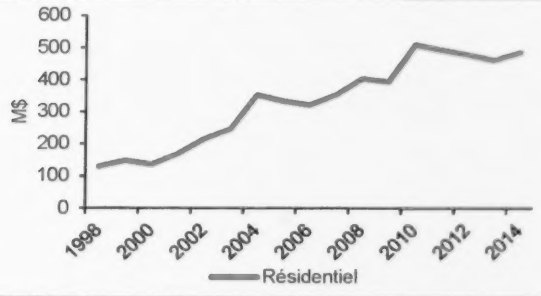

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Chaudière-Appalaches, 1998 à 2014

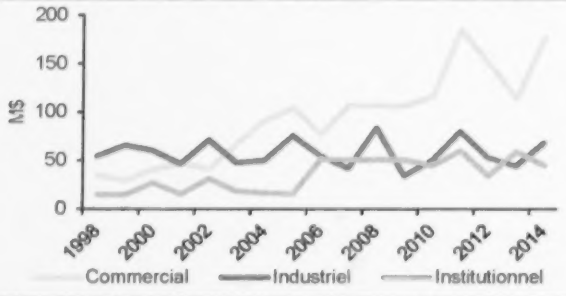

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

La valeur des permis de bâtir du secteur commercial de la région de Chaudière-Appalaches connaît, en 2014, sa deuxième meilleure année (176,6 M$) après celle de 2011 (185,1 M$). Il s'agit d'une année record pour les municipalités de Saint-Martin (3,8 M$) et de Saint-Benoît-Labre (898 k$) dans la MRC de Beauce-Sartigan, de Saint-Anselme (8,5 M$) et de Saint-Raphaël (397 k$) dans la MRC de Bellechasse ainsi que de Saint-Apollinaire (11,1 M$) et de Val-Alain (2,0 M$) dans la MRC de Lotbinière. Cependant, les MRC de La Nouvelle-Beauce (6,8 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 17,7 M$), des Appalaches (996 k$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 12,2 M$) et de Montmagny 2,4 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 4,2 M$) enregistrent des valeurs relativement faibles.

Les municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan ont accordé en 2014 des permis de bâtir pour leur plus haute valeur dans le secteur résidentiel (69,0 M$); c'est le cas des municipalités de Notre-Dame-des-Pins (8,2 M$), de Saint-Côme-Linière (3,5 M$) et de Saint-Georges (47,6 M$) qui en font partie. Seule la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce (1,2 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,8 M$) semble suivre une tendance à la baisse dans ce secteur. La MRC des Appalaches connaît également sa meilleure performance dans la valeur des permis de bâtir du secteur résidentiel (33,8 M$), tout comme deux de ses municipalités : Adstock (5,5 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 4,8 M$) et Saint-Jacques-de-Leeds (1,5 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 550 k$). Dans la MRC de Bellechasse, la valeur des permis de bâtir du secteur résidentiel est en décroissance depuis 2010, notamment dans les municipalités de Beaumont (4,6 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 10,0 M$), Saint-Henri (7,8 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 15,6 M$) et Saint-Lazare-de-Bellechasse (697 k$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,1 M$). Par contre, la municipalité de Sainte-Claire performe bien (6,9 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 4,0 M$).

Pour le secteur industriel, la MRC de Beauce-Sartigan n'a jamais enregistré une valeur des permis de bâtir aussi élevée qu'en 2014 (12,2 M$). Cela fut possible grâce aux performances des municipalités de Saint-Benoît-Labre (1,7 M$, valeur la plus élevée), Saint-Côme-Linière (1,2 M$), Saint-Georges (7,6 M$) et Saint-Martin (1,2 M$). En revanche, la MRC des Appalaches obtient son résultat le plus faible en 2014 (2,4 M$), attribuable à la municipalité de Thetford Mines (780 k$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,6 M$). Les bonnes performances des municipalités d'Irlande (580 k$ en 2014, valeur la plus élevée), de Saint-

Adrien-d'Irlande (168 k$ en 2014, valeur la plus élevée) et de Saint-Jacques-de-Leeds (312 k$ en 2014, moyenne de 51 k$) n'ont pas réussi à améliorer le résultat à l'échelle de la MRC.

Les municipalités de la MRC des Etchemins ont émis en 2014 pour une valeur de 422 k$ de permis de bâtir pour le secteur institutionnel, soit la valeur la plus faible depuis 2007.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013
L'Islet**	8 914	7 882	106	869	407	928	1 507	675
Montmagny*	17 962	16 181	2 376	4 163	4 690	4 661	2 433	6 689
Bellechasse*	32 537	44 688	10 571	3 604	2 725	3 376	6 246	1 149
Lévis	206 942	209 186	118 123	78 523	23 190	15 116	17 496	18 764
La Nouvelle-Beauce	55 035	59 982	6 772	17 730	15 104	9 059	6 243	3 567
Robert-Cliche*	13 939	11 777	1 672	1 673	1 759	1 429	0	1 609
Les Etchemins**	9 604	8 951	857	1 719	1 683	1 724	422	2 497
Beauce-Sartigan	69 011	57 107	20 683	17 188	12 227	6 081	7 928	8 449
Les Appalaches*	33 774	30 357	996	12 237	2 383	10 557	1 690	3 971
Lotbinière*	39 313	41 142	14 489	3 675	3 786	3 964	1 295	2 472
Chaudière-Appalaches*	**487 031**	**487 253**	**176 645**	**141 379**	**67 954**	**56 895**	**45 260**	**49 841**
Ensemble du Québec	**8 743 984**	**9 791 856**	**2 751 448**	**3 113 789**	**1 113 199**	**1 035 110**	**3 422 268**	**1 458 752**

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

** La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de Chaudière-Appalaches ont autorisé la création de 2 300 logements en 2014, comparativement à 2 121 en 2013 (+ 8,4 %). La MRC de Lévis est la plus importante émettrice de permis de la région avec 1 005 logements en 2014. Dans la MRC de Bellechasse, les municipalités de Beaumont (14 en 2014, moyenne 2010-2013 : 60) et de Saint-Anselme (32 en 2014, moyenne 2010-2013 : 55) enregistrent leur pire résultat en cinq ans pour la création de logements. Également, le nombre de nouveaux logements dans la municipalité de Saint-Henri est faible en 2014 (37) comparativement aux sommets de 2010 et 2011 (150 et 106 logements respectivement). Dans la MRC de La Nouvelle- Beauce, la municipalité de Sainte-Marie est, elle aussi, à son plus bas en 2014 (85 en 2014, moyenne 2010-2013 : 134). À l'inverse, dans la MRC de Lotbinière, la municipalité de Saint-Apollinaire est en pleine croissance, passant de 42 logements en 2010 à 148 logements en 2014.

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
			n			
L'Islet**	45	19	38	26	23	32
Montmagny*	56	59	119	47	70	70
Bellechasse*	362	233	213	150	128	240
Lévis	952	1 116	786	967	1 005	955
La Nouvelle-Beauce	324	341	334	249	285	312
Robert-Cliche*	56	36	33	62	52	47
Les Etchemins**	49	37	28	29	38	36
Beauce-Sartigan	370	207	316	268	345	290
Les Appalaches*	110	109	115	95	132	107
Lotbinière*	277	225	255	228	222	246
Chaudière-Appalaches*	**2 601**	**2 382**	**2 237**	**2 121**	**2 300**	**2 335**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**50 306**

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

** La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des permis de bâtir pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Secteur manufacturier

par Mario Ringuette, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Bien qu'en perte de vitesse depuis quelques années, le secteur manufacturier reste tout de même un des acteurs importants de l'économie du Québec et de ses régions. En 2012, le secteur manufacturier québécois accapare 13,7 % du produit intérieur brut (PIB) estimé aux prix de base en dollars courants. Cette proportion varie fortement d'une région à l'autre et elle s'établit à 26,6 % pour la région de Chaudière-Appalaches, au-dessus de la moyenne québécoise. Le PIB manufacturier de la région s'élève à 4,0 G$ et représente 8,7 % de l'activité manufacturière du Québec, ce qui la situe au troisième rang à ce chapitre.

Les lignes qui suivent portent sur l'évolution des revenus découlant des biens fabriqués, ou ventes manufacturières, de la région de Chaudière-Appalaches entre 2008 et 2012. L'analyse descriptive présente les résultats par sous-secteur et par destination des biens livrés. Les données proviennent de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF).

Revenus découlant des biens fabriqués selon les sous-secteurs

Après une majoration de 1 508,1 M$ en 2012, les revenus découlant des biens fabriqués atteignent 18 288,6 M$ dans la région de Chaudière-Appalaches. Cette progression de 9,0 % est de loin supérieure à la moyenne du secteur manufacturier du Québec (+ 0,8 %), et constitue une troisième hausse consécutive des ventes manufacturières dans cette région. En 2012, sur la base des données publiables, les fabricants de machines affichent une croissance des ventes de 11,4 %, alors que les fabricants de produits en caoutchouc et en plastique voient les leurs augmenter de 4,3 %. Le sous-secteur des aliments et le sous-secteur des produits métalliques ont connu, de leur côté, un accroissement des ventes manufacturières de 2,2 %.

Un des faits saillants de la période 2008-2012 est sans aucun doute la forte chute des ventes manufacturières en 2009. Le secteur manufacturier de la région de Chaudière-Appalaches a subi, comme ailleurs, les contrecoups des bouleversements économiques observés dans le monde cette année-là. Les ventes manufacturières ont baissé de 18,4 % (– 3 008,8 M$) de 2008 à 2009, soit une décroissance plus prononcée que celle observée pour l'ensemble du Québec (– 12,7 %). En ce qui a trait aux produits en bois, aux produits métalliques et aux meubles et produits connexes, la baisse est supérieure à 10 % et elle totalise pour ces trois sous-secteurs 328,6 M$ de réduction. Toutefois, le sous-secteur des aliments est venu compenser partiellement cette diminution avec un accroissement de 263,5 M$.

Néanmoins, en 2012, les revenus découlant des biens fabriqués sont supérieurs de 1 934,3 M$ à ceux de 2008, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 2,8 % pour l'ensemble de la période. Cette hausse est attribuable en partie aux sous-secteurs des aliments (+ 473,7 M$) et des produits en caoutchouc et en plastique (+ 113,2 M$). À l'inverse, avec une diminution de 199,2 M$ des livraisons, les produits métalliques ont atténué la croissance des revenus découlant des biens fabriqués de la région de Chaudière-Appalaches.

Tableau 7.1

Revenus découlant des biens fabriqués selon le sous-secteur, Chaudière-Appalaches, 2008-2012

Sous-secteur du SCIAN	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008
	k$					%	
Aliments	2 101 359	2 364 850	2 233 096	2 520 324	2 575 075	2,2	5,2
Boissons et produits du tabac	5 937	x	x	x	6 076	x	0,6
Usines de textiles	x	x	x	x	x	x	x
Usines de produits textiles	x	x	22 617	x	x	x	x
Vêtements	x	x	x	x	x	x	x
Produits en cuir et produits analogues	F	F	F	F	F	x	x
Produits en bois	1 147 033	1 011 157	1 051 270	933 262	933 944	0,1	– 5,0
Papier	x	x	x	x	x	x	x
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	x	x	x	x
Produits du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x	x
Produits chimiques	x	x	x	x	x	x	x
Produits en caoutchouc et en plastique	497 534	544 364	635 312	585 407	610 692	4,3	5,3
Produits minéraux non métalliques	x	x	x	x	x	x	x
Première transformation des métaux	x	x	x	x	x	x	x
Produits métalliques	1 286 527	1 157 405	1 013 461	1 064 121	1 087 347	2,2	– 4,1
Machines	x	385 610	429 101	511 141	569 637	11,4	x
Produits informatiques et électroniques	x	x	F	F	13 915	x	x
Matériel, appareils et composants électriques	x	x	F	x	x	x	x
Matériel de transport	x	701 239	x	x	x	x	x
Meubles et produits connexes	560 403	496 819	509 593	x	x	x	x
Activités diverses de fabrication	x	x	x	x	x	x	x
Chaudière-Appalaches	**16 354 281**	**13 345 523**	**13 686 409**	**16 780 491**	**18 288 552**	**9,0**	**2,8**
Ensemble du Québec	**144 133 856**	**125 834 869**	**130 657 985**	**137 321 099**	**138 386 441**	**0,8**	**– 1,0**

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière*, 2008-2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenus découlant des biens fabriqués selon la destination

Selon l'EAMEF, la destination des biens fabriqués est la première destination des biens vendus par les fabricants. Il s'agit en fait du lieu où est établi le premier client (client direct ou immédiat). Les biens vendus peuvent être utilisés pour consommation finale, pour subir une autre transformation ou pour être revendus par un tiers (par exemple, un grossiste).

En examinant la question sous cet angle, la chute des livraisons de la région de Chaudière-Appalaches à la clientèle du Québec (– 2 544,5 M$; – 24,0 %) constitue de loin le premier facteur expliquant la baisse globale des ventes manufacturières (– 3 008,8 M$; – 18,4 %) de cette région en 2009. Viennent ensuite les expéditions destinées à l'étranger (– 343,5 M$; – 11,8 %) et au reste du Canada (– 120,8 M$; – 4,3 %).

Comparativement à 2008, grâce à une reprise qui s'est échelonnée sur la période 2010 à 2012, les livraisons effectuées auprès des clients du Québec s'avèrent, en 2012, plus élevées de 1 684,3 M$. En termes de croissance annuelle moyenne pour 2008-2012, il s'agit d'un rythme évalué à 3,8 %. Pendant ce temps, la vente de produits manufacturés destinés au reste du Canada a progressé de 3,5 % en moyenne, pour croître au total de 420,1 M$. À l'opposé, c'est à l'étranger que l'on observe un fléchissement des livraisons, et celui-ci est de 170,2 M$ entre 2008 et 2012, pour un TCAM de – 1,5 %.

Tableau 7.2

Revenus découlant des biens fabriqués selon la destination[1], Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2012

Destination	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008
	k$					%	
Chaudière-Appalaches							
Total des destinations	**16 354 281**	**13 345 523**	**13 686 409**	**16 780 491**	**18 288 552**	**9,0**	**2,8**
Le Québec	10 607 115	8 062 582	8 639 372	11 045 684	12 291 445	11,3	3,8
Reste du Canada	2 828 295	2 707 538	2 692 795	3 072 442	3 248 435	5,7	3,5
Étranger	2 918 871	2 575 403	2 354 242	2 662 365	2 748 672	3,2	– 1,5
États-Unis	2 161 386	1 951 829	1 806 859	2 062 108	2 134 444	3,5	– 0,3
Autres pays	757 485	623 574	547 383	600 257	614 228	2,3	– 5,1
Ensemble du Québec							
Total des destinations	**144 133 856**	**125 834 869**	**130 657 985**	**137 321 099**	**138 386 441**	**0,8**	**– 1,0**
Le Québec	62 319 258	55 127 080	59 190 732	60 547 065	62 456 280	3,2	0,1
Reste du Canada	27 989 561	26 214 170	26 028 416	26 765 307	26 982 245	0,8	– 0,9
Étranger	53 825 037	44 493 619	45 438 837	50 008 727	48 947 916	– 2,1	– 2,3
États-Unis	40 628 164	32 096 809	32 857 747	35 470 934	35 667 491	0,6	– 3,2
Autres pays	13 196 873	12 396 810	12 581 090	14 537 793	13 280 425	– 8,6	0,2

1. Première destination.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière*, 2008-2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, le nombre de médecins s'établit à 759, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance continue qui se maintient depuis 1999. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans Chaudière-Appalaches (+ 13,1 %) s'explique davantage par une hausse du nombre de spécialistes (+ 16,8 %) que du nombre d'omnipraticiens (+ 10,5 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de Chaudière-Appalaches est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 4 903 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une légère augmentation de + 0,2 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 5,9 %). Par contre, les préposées aux bénéficiaires sont en décroissance (– 2,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins[1]	**n**	**671**	**701**	**715**	**750**	**759**
Omnipraticiens	n	391	403	412	423	432
Ensemble des spécialistes	n	280	298	303	327	327
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,65	1,71	1,73	1,80	1,82
Dentistes[1]	**n**	**140**	**144**	**150**	**154**	..
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,34	0,35	0,36	0,37	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier[3,4]	n	**4 851**	**4 807**	**4 869**	**4 891**	**4 903**
Infirmières	n	1 760	1 699	1 664	1 581	1 574
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	590	633	691	727	770
Infirmières auxiliaires	n	880	893	912	927	944
Préposées aux bénéficiaires	n	1 621	1 582	1 602	1 656	1 615
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	11,93	11,70	11,75	11,75	11,73

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015, Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 800 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de Chaudière-Appalaches est de 64,2 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Chaudière-Appalaches affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cohortes de 2004 à 2007, alors qu'il s'y rapproche pour la cohorte de 2008. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Chaudière-Appalaches est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2008 où il s'élève à 17,8 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 72,3 % contre 54,5 % chez les étudiants.

Des 954 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 71,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux diplomation auprès des 582 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 64,4 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (264 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (39,4 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de Chaudière-Appalaches, 9,1 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (64,2 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,1 %) porte à 73,3 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Chaudière-Appalaches, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
Préuniversitaire	**75,6**	**75,4**	**76,6**	**72,7**	**71,0**
Hommes	68,6	69,1	68,0	64,5	60,3
Femmes	80,3	80,3	81,8	78,1	78,7
Technique	**66,5**	**63,7**	**68,0**	**64,3**	**64,4**
Hommes	59,4	57,4	63,2	58,5	57,5
Femmes	71,6	68,9	72,5	69,0	70,0
Accueil ou transition	**44,2**	**42,6**	**46,6**	**43,4**	**39,4**
Hommes	39,4	41,7	42,7	39,2	34,2
Femmes	52,8	43,7	53,0	50,6	46,8
Ensemble des programmes	**68,6**	**67,7**	**70,0**	**65,9**	**64,2**
Hommes	**60,4**	**61,6**	**62,1**	**57,7**	**54,5**
Femmes	**75,1**	**73,0**	**76,5**	**72,5**	**72,3**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 395 bacheliers proviennent de la région de Chaudière-Appalaches (tableau 9.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de Chaudière-Appalaches voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 3,3 % (passant de 1 594 à 1 395), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, cette région se démarque des autres par une tendance à la baisse du nombre de diplômés comparativement à une instabilité de l'effectif dans les autres régions du Québec. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de Chaudière-Appalaches, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est plus accentuée (– 6,3 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Chaudière-Appalaches	**1 594**	**1 540**	**1 539**	**1 489**	**1 395**	**– 6,3**	**– 3,3**	**100,0**
Hommes	580	558	565	565	534	– 5,5	– 2,0	38,3
Femmes	1 014	982	974	924	861	– 6,8	– 4,0	61,7
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 776**	**– 2,9**	**0,0**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Chaudière-Appalaches, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 61,7 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée supérieure à celle du Québec, excepté en 2012 (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de Chaudière-Appalaches enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 1 014 en 2008 à 861, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 6,8 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de Chaudière-Appalaches, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec (en 2012, 63,8 % c. 65,4 %) (tableau 9.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (17,8 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Chaudière-Appalaches, 2008-2012

	Domaine d'études				
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	Total
	%				n
Les deux sexes					
2008	13,9	21,1	61,9	3,1	1 594
2009	12,9	19,2	64,3	3,6	1 540
2010	12,7	18,8	65,1	3,4	1 539
2011	12,9	18,7	65,3	3,0	1 489
2012	14,8	17,8	63,8	3,6	1 395
Hommes					
2008	6,2	40,2	51,2	2,4	580
2009	4,8	36,4	55,4	3,4	558
2010	5,7	37,2	54,2	3,0	565
2011	5,5	36,3	55,0	3,2	565
2012	6,7	33,9	57,1	2,2	534
Femmes					
2008	18,3	10,2	68,0	3,5	1 014
2009	17,4	9,5	69,3	3,8	982
2010	16,7	8,2	71,5	3,6	974
2011	17,4	8,0	71,6	2,9	924
2012	19,9	7,8	67,9	4,4	861

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Chaudière-Appalaches en 2012, la proportion est de 67,9 % chez les femmes et de 57,1 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (19,9 % c. 6,7 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (33,9 % c. 7,8 % chez les femmes).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région de Chaudière-Appalaches obtiennent leur diplôme en 2012 en majorité de l'Université Laval (53,3 %) (tableau 9.2.3). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université du Québec à Rimouski décerne les diplômes à 16,6 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke en attribue à 9,0 %.

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Chaudière-Appalaches, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	54,6	52,7	54,0	54,8	53,3
Université de Montréal	%	4,8	4,1	5,3	4,5	4,4
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,3	0,7	0,7	0,7	0,5
École Polytechnique de Montréal	%	0,4	0,4	—	0,5	—
Université de Sherbrooke	%	10,8	12,2	9,2	10,5	9,0
Université du Québec à Montréal	%	5,6	4,8	4,2	4,8	3,5
Université du Québec à Trois-Rivières	%	3,5	4,7	3,9	3,3	5,0
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,0	1,2	1,4	1,0	0,9
Université du Québec à Rimouski	%	11,4	13,2	13,8	13,4	16,6
Université du Québec en Outaouais	%	0,4	0,6	0,6	0,5	0,4
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	0,4	—	1,4	—	—
École de technologie supérieure	%	2,3	1,8	2,3	2,1	2,5
Télé-université	%	0,6	0,7	0,4	0,9	1,1
Université McGill	%	1,2	1,2	1,3	0,7	0,9
Université Concordia	%	0,9	0,8	1,0	1,8	1,3
Université Bishop's	%	0,7	0,6	0,4	—	0,5
Total	**n**	**1 594**	**1 540**	**1 539**	**1 489**	**1 395**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)[1]

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de Chaudière-Appalaches 19 680 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 13,5 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 6 125 ou 31,1 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 17,0 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire[2].

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région de Chaudière-Appalaches que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent environ le quart (24,8 %) des personnes diplômées en STGM de la région de Chaudière-Appalaches, dont 28,2 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (53,8 %), notamment celles détenant un grade universitaire (62,1 %). Eu égard à la présence des femmes, la situation de la population diplômée en STGM dans la région de Chaudière-Appalaches ressemble à celle observée dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (56,8 % comparativement à 50,0 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, les diplômés en STGM de la région de Chaudière-Appalaches se révèlent un peu moins « jeunes » que ceux de l'ensemble du Québec, bien que ce ne soit pas le cas de ceux qui n'ont pas de grade universitaire (55,1 % sont âgés de 25 à 44 ans comparativement à 53,6 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec).

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.
2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 10.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études[1], selon quelques caractéristiques, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
			n			
Chaudière-Appalaches	**19 680**	**6 125**	**13 560**	**125 655**	**29 850**	**95 810**
Hommes	14 805	4 395	10 405	58 020	11 310	46 710
Femmes	4 880	1 730	3 155	67 640	18 540	49 095
25 à 44 ans	11 185	3 710	7 470	62 840	16 635	46 210
45 à 64 ans	8 505	2 410	6 090	62 820	13 215	49 600
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	75,2	71,8	76,7	46,2	37,9	48,8
Femmes	24,8	28,2	23,3	53,8	62,1	51,2
25 à 44 ans	56,8	60,6	55,1	50,0	55,7	48,2
45 à 64 ans	43,2	39,3	44,9	50,0	44,3	51,8
			n			
Ensemble du Québec	**498 520**	**233 275**	**265 245**	**2 372 720**	**785 440**	**1 587 285**
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la Classification des programmes d'enseignement 2011.
Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région de Chaudière-Appalaches, de 22,5 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, nº 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, nº 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

11. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturels

En 2013, le territoire de la région de Chaudière-Appalaches compte 26 salles de spectacles, au-delà de 20 institutions muséales[1], 14 librairies et 26 écrans de cinéma répartis dans 5 établissements. Le résultat obtenu quant au nombre d'établissements culturels par 100 000 habitants (41,4) place cette région au-dessus de celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). Plus spécifiquement, la région affiche un nombre inférieur de salles de spectacles par 100 000 habitants (6,2 comparativement à 7,5), de librairies (3,3 comparativement à 4,3) et d'écrans de cinéma (6,2 comparativement à 9,1).

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Chaudière-Appalaches, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	28	26	4,3	6,2	7,5
Institutions muséales[2]	25	24	5,5	5,7	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	21	23	6,3	5,5	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	83	81	11,8	19,4	8,4
Librairies	15	14	4,0	3,3	4,3
Cinémas et ciné-parcs	5	5	5,0	1,2	1,2
Écrans	30	26	3,5	6,2	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

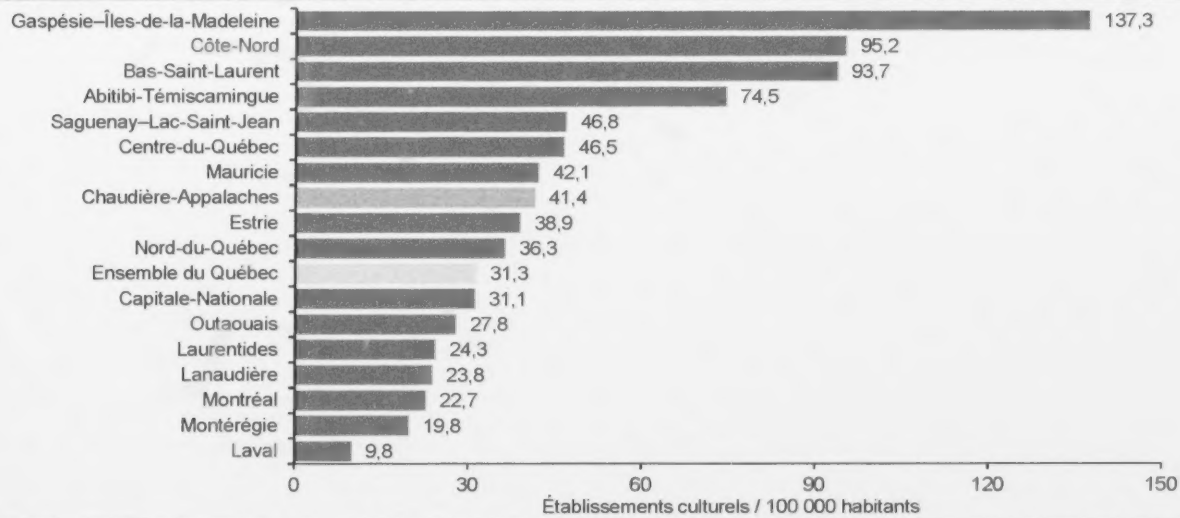

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques portant sur le volume d'activité culturelle par 1 000 habitants montrent, pour la deuxième année consécutive, une baisse de l'achalandage des salles de cinéma : entre 2011 et 2013, le nombre d'entrées par 1 000 habitants décroît de 1 445 à 1 316 puis à 1 301. Le nombre d'entrées par 1 000 habitants aux spectacles payants en arts de la scène a chuté de 372 (en 2012) à 352 (en 2013). La fréquentation des institutions muséales est stable (342 entrées par 1 000 habitants en 2013 comme en 2012). Enfin, la vente de livres neufs par les librairies est en hausse par rapport à 2012 (23 $ par habitant en 2013 comparativement à 21 $ en 2012).

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec		
		2013	2012	2013	2012	2013	2013
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	558	1,4	1,3	2,2	2,1	3,3
Entrées	n	147 170	372,1	352,0	896,9	818,2	2,2
Assistance des cinémas							
Entrées	n	543 780	1 315,6	1 300,5	2 615,3	2 594,8	2,6
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	143 014	341,6	342,0	1 652,4	1 740,4	1,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	9 577 589	20 735,8	22 906,0	54 086,5	54 227,5	2,2

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel[2] est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante[3]. »

Entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités[4] du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, la municipalité de Beaumont, de la région de Chaudière-Appalaches, a attribué un statut légal de site patrimonial au fort de Beaumont. Puis, la municipalité de Saint-Vallier a identifié le personnage historique Marie-Josephte Corriveau[5]. Au total, 47 statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1er avril 2012.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *La Loi sur le patrimoine culturel en bref*.
3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Panorama du patrimoine culturel*.
4. Pour plus de détails, consulter la section Concepts et définitions.
5. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique
Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Parc national du Québec
Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

COMPTES DES TERRES

Terres
Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres
Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre
La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock
Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles
Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocailleux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles
Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés
Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs
Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert
Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations: elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SECTEUR MANUFACTURIER

Destination des biens fabriqués
Première destination des biens vendus par les fabricants. Il s'agit en fait du lieu où est établi le premier client du fabricant. L'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière distingue différentes destinations possibles : le Québec, les autres provinces canadiennes et territoires et les pays étrangers. Les biens vendus peuvent être utilisés pour consommation finale, pour subir une autre transformation ou pour être revendus par un tiers (par exemple, un grossiste).

Revenus découlant des biens fabriqués
Revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matières appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et revenus de frais d'administration de fabrication ou de travail à forfait.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des

études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la suite d'une recommandation des collèges

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2013) : 15 073 km²
Population (2014ᵖ) : 419 755 habitants
Densité de population : 27,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2014ᵖ) :

- Lévis 142 887 habitants
- Saint-Georges 32 294 habitants
- Thetford Mines 25 713 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits du pétrole et du charbon
- Fabrication de produits en bois
- Fabrication de meubles et de produits connexes

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de Chaudière-Appalaches

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2014ᵖ	TAAM[1] 2011-2014	2014ᵖ	2013ᵖ	2013ᵉ	Var. 13/12	2013ᵖ	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	– 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	– 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	– 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	– 2,7	8,8[3]	76,4	76 807	– 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8[3]	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	– 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
L'Islet	18 363	– 4,4	..	74,6	..	..	22 058	2,3	4,7
Montmagny	22 701	– 5,1	..	74,7	..	..	23 238	2,3	5,7
Bellechasse	36 587	8,9	..	79,8	..	..	25 617	3,5	3,6
Lévis	142 887	6,5	..	82,4	..	..	29 532	1,3	2,8
La Nouvelle-Beauce	36 692	11,3	..	82,3	..	..	25 930	0,2	3,0
Robert-Cliche	19 412	– 0,2	..	78,2	..	..	22 694	– 2,7	4,3
Les Etchemins	16 850	– 9,5	..	71,2	..	..	21 358	3,5	5,2
Beauce-Sartigan	52 418	5,9	..	77,4	..	..	24 500	– 2,7	4,6
Les Appalaches	42 962	– 2,9	..	71,0	..	..	22 500	3,1	5,9
Lotbinière	30 883	10,5	..	80,2	..	..	24 975	1,5	4,0
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	– 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	– 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montérégie	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	– 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	– 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**8,5**	**7,6**	**76,2**	**41 322**	**0,4**	**26 774**	**0,9**	**8,3**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 9. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2013)	15 073 km^2
Population totale (2014^p)	419 755 hab.
Densité de population	27,8 hab./km^2
Part de la superficie en aires protégées (2014)	2,7 %
PIB aux prix de base (2013^p)	15 323,2 M$
PIB aux prix de base par habitant (2013^p)	36 647 $
Revenu disponible par habitant (2013)	25 868 $
Emplois (2014)	223,4 k
Taux d'activité (2014)	67,7 %
Taux d'emploi (2014)	64,1 %
Taux de chômage (2014)	5,3 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	3,9 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	1,82
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	64,2 %

Institut de la statistique Québec